



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 17/2026

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPNP.

Situation	Parcelle 320 à Thierrens
Propriétaires	Gabrielle et Olivier Pasche
Requérant	Cédric Martin Bugnon 4a 1485 Nuvilly
Objets concernés	un cypres
Motif	Eclaircissement de la parcelle
Plantation compensatoire	un figuier
Date requête	7 septembre 2026

Affichage au pilier public du 18 septembre 2026 au 17 octobre 2026.

Thierrens, le 17 septembre 2026

Lundi - mercredi : 8h00 - 11h00
mardi : 8h00 - 11h00 / 16h00 - 19h00

021/905.09.30
bourse@montanaire.ch
www.montanaire.ch



Guichet cartographique cantonal



Cypres p 45 à abeffre.

